

La Trame

Bulletin Municipal n° 36

Octobre 2016



Rassemblement des Classes en 6

DOSSIER

Cadre de Vie



Défilé des vélos fleuris



Retraite aux flambeaux



Sommaire

Extraits délibérations.....	3
Commémorations 14 juillet.....	3
Inauguration Cimetière/Colombarium..	4
Culture.....	4
Animation.....	5
Vie Scolaire.....	6
Personnel Communal.....	12
Vie Associative et Sports.....	12
Fibre Optique.....	13
C.I.S.P.D. / S.I.C.C.D.E.....	14
Défibrillateur.....	15
Dossier : Cadre de Vie.....	16
Brèves.....	18
Ligne Très Haute Tension.....	19
Travaux.....	20
Parole Associative.....	24
Trois questions à.....	31
Entre Tradition et Innovation.....	32
Etat Civil.....	32

Prochaine parution : Janvier 2017

Pensez à nous communiquer vos articles et photos **avant le 1er décembre 2016**, à l'adresse mairie@saintjustmalmont.fr

Seuls les textes rédigés seront publiés.

Nous rappelons que les textes de la rubrique « Parole associative » doivent être fournis sous format numérique et que les photos doivent avoir un poids au minimum de 3 mégaoctets.

Une bonne gestion municipale doit se caractériser par la nécessité de gérer le quotidien en répondant ainsi aux attentes de nos habitants et requiert de se projeter dans l'avenir pour offrir des perspectives et une vision pour le Saint-Just-Malmont de demain.

L'équipe municipale, soudée, solidaire et engagée que j'ai l'honneur de conduire est un gage de stabilité et d'efficacité au service de l'intérêt général.

La gestion quotidienne des services municipaux tels que le restaurant scolaire, l'école, les équipements sportifs, la voirie, l'assainissement, l'entretien du patrimoine communal exige l'application d'un certain nombre de règles ayant pour but de fonctionner efficacement et de garantir l'équité.

Concernant les projets, les engagements qui ont été pris seront respectés. Une attention permanente est portée à l'entretien de nos chaussées avec un programme de voirie qui s'élève cette année à la somme de 183 000 € TTC. L'aménagement du bâtiment du Cercle en espace culturel sera lancé au premier semestre 2017. Le parc paysager qui sanctuarisera un "poumon vert" sur notre commune débutera en 2017 avec les études et l'élaboration d'un schéma alliant préservation de la biodiversité et espaces de détente.

La réhabilitation de l'ancienne école publique en résidence pour personnes âgées autonomes pourrait bénéficier d'une valeur ajoutée indiscutable avec la réalisation en rez de chaussée d'une maison médicale. Le dossier avance à grands pas car le bailleur social portant financièrement l'opération a été retenu et que les professionnels de santé se sont inscrits dans une réelle dynamique.

Enfin, la municipalité prépare l'avenir en se portant acquéreur de deux tènements immobiliers : le bâtiment abritant la Poste et l'ancienne usine Brun qui surplombe le complexe sportif. Cette dernière, d'une surface de 1 200 m², offre un réel potentiel pour accueillir les activités des associations ou de grands rassemblements dès le début des années 2020.

Ce numéro de la Trame me donne l'occasion de vous remercier pour le soutien et les encouragements que vous me témoignez. La tâche peut paraître parfois ingrate, mais tellement exaltante lorsque les résultats sont là et que nous avons le sentiment du devoir accompli.

Votre Maire,
Frédéric Girodet

Directeur de la publication : Frédéric Girodet, Maire
Coordinatrice de Rédaction : Dominique Colomb, Adjointe à la Communication
Conception & rédaction : service & commission Communication
Photographies : mairie, associations
Impression : imprimerie Marcoux - Saint Just Malmont

 **MARCOUX**
IMPRIMERIE & CARTONNAGE
Z.A. LA FONT DU LOUP - 43240 SAINT-JUST-MALMONT
TEL 04 77 35 92 92 - FAX 04 77 35 96 62



Conseil Municipal du 21 juillet 2016

- Les élus, à l'unanimité, se sont prononcés favorablement pour acquérir le tènement immobilier industriel vacant situé Chemin du Petit Roure, d'une surface de 2 500 m², pour un montant de 130 000 €.

- Les travaux d'amélioration du process d'épuration de la station de Roche-Moulin ont été approuvés à l'unanimité pour un montant estimé à 35 000 € HT. Les élus ont également décidé de solliciter des subventions auprès du Département et de l'Agence de l'Eau. Au titre d'opération prioritaire, ces travaux pourraient être financés à 50 % par nos partenaires.

Commémoration du 14 juillet

De nombreux participants ont pris part au défilé républicain, au départ de la place Moulin-Prugnat.

En tête de cortège, un véhicule de pompiers ouvrait la marche, suivi par les porte-drapeaux et des gymnastes. Velay Synergie interprétait pour l'occasion des morceaux très festifs.

Les sapeurs-pompiers, précédés des Jeunes Sapeurs-Pompiers (J.S.P.), ainsi que les anciens combattants C.A.T.M.-A.C.P.G. et Veuves marchaient au rythme de la musique.

Enfin, Monsieur le Maire et son conseil municipal étaient également présents, tandis qu'un autre véhicule de secours fermait la marche.

Après le dépôt de gerbe au monument aux morts du cimetière, et l'interprétation des sonneries de rigueur et de la Marseillaise, le défilé s'est poursuivi avec une halte face au cantou de la Résidence Marie Lagrevol.



Là-encore, quelques morceaux de musique étaient interprétés, pour le plus grand bonheur des résidents.

Puis, la foule chemina par la rue Nationale, la rue du Bas-Vernay, et la rue du Centre pour terminer à la salle polyvalente où les participants échangeaient en partageant l'apéritif offert par la municipalité.

Inauguration du cimetière et du columbarium



Le vendredi 7 octobre, à 18H00, a eu lieu l'inauguration du nouveau cimetière et du columbarium, en présence de Laurent Wauquiez, Député de la Haute-Loire et Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Étaient également invités les entreprises qui ont travaillé sur le chantier, le maître d'œuvre, les riverains, les occupants des jardins potagers, le chef du Centre de Secours, le président des anciens combattants, ainsi que les adjoints et conseillers municipaux, et le directeur des services.

Les travaux, d'un montant de 211 504,18 €, ont été financés par la commune et par M. Wauquiez, député, à hauteur de 18 424,46 €, dans le cadre de sa réserve parlementaire.

Après une présentation de l'ensemble de cette opération, le Maire, Frédéric Girodet, a salué le travail remarquable des entreprises et donnait la parole à M. Wauquiez.

Tous les participants se retrouvaient ensuite en mairie pour partager le verre de l'amitié.

Expositions en Mairie



Jeannine Patti

Michèle Ouillon a exposé ses toiles de peintures à l'huile tout l'été. Très colorées et très variées celles-ci représentaient tour à tour des paysages, des animaux, des natures mortes ou autres marines...

Jeannine Patti a présenté sa collection durant le mois de septembre. Ses oeuvres en peintures à l'huile, acryliques, pastels ou fusains reproduisant de manière très expressive des paysages, scènes de vie, portraits et natures mortes...



Michèle Ouillon

Spectacle "Petits Tambours sur la digue"

Le 1^{er} juillet, Madame Beyeler et les élèves de l'atelier théâtre du collège Roger Ruel de Saint-Didier-en-Velay, en collaboration avec l'Association Lez'Arts sur Scène, nous ont présenté le spectacle "Petits tambours sur la digue".



La soirée a débuté par une déambulation dans les rues, entrecoupée de petites scénettes de la vie chinoise. En fin de parcours, le décor était installé dans la cour de l'ancienne école publique et le spectacle pouvait commencer. Le public fut ébloui par l'interprétation quasi professionnelle de cette représentation. Les enfants s'en sont donnés à coeur joie et ont fait passer ce message de solidarité que dégage le texte de la pièce.

Le spectacle fini, une petite collation et des mets asiatiques étaient proposés et très appréciées du public.

Ce petit intermède a permis aux membres de l'association "Lez' Arts sur Scène", parents et amis de démonter le décor pour laisser la place à une autre association désidérienne, Ciné Saint-Did', représentée par Georges Massardier. Un "carnet de voyage" sur l'Himalaya fut présenté.

Cette douce soirée d'été s'est prolongée autour d'échanges riches et intéressants avec les réalisateurs de ce film, Danièle Bacherie et Gilles Hubert.



Fête Patronale

Grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles et à la bonne volonté des forains, la Fête Patronale a retrouvé ses lettres de noblesse. Avec un programme riche en couleurs, les Saint-Justaires ont pu apprécier les différentes animations proposées par la municipalité, et se divertir dans les manèges et attractions plus nombreux qu'à l'accoutumée.



Défilé des vélos fleuris auquel a pris part une soixantaine d'enfants



Activité "Jeux en bois" animée par la Ludothèque Ricochet



Corso des Classes avec la participation de la Banda Velay-Synergie et des classards de 'année



Repas campagnard rassemblant 600 personnes



Une forte affluence à la Retraite aux flambeaux



Les traditions sont toujours en "vogue" avec le réveil en fanfare suivi d'une dégustation de tripes, et la soupe aux choux de la Boule Amicale .



Ecole Publique « La Communale »

Les nouveaux programmes ? Quelle application à l'école la Communale ?

Cette année est celle de l'entrée en vigueur des nouveaux programmes de l'école élémentaire.

L'école la Communale, comme les autres écoles de France, applique donc ces nouvelles instructions depuis la rentrée de septembre. A noter que l'école maternelle avait déjà mis en œuvre de nouveaux programmes à la rentrée 2015.

Les cycles

La scolarité obligatoire s'organise désormais en 4 cycles :

- le cycle 1 qui regroupe les 3 ou 4 années de l'école maternelle de la P.S.1 à la G.S.
- le cycle 2 qui regroupe le C.P., le C.E.1 et le C.E2
- le cycle 3 qui regroupe le C.M.1, le C.M.2 et la 6^{ème}
- le cycle 4 qui regroupe la 5^{ème}, la 4^{ème} et la 3^{ème}

A noter que le cycle 3 couvre des années de l'école élémentaire et une année du collège, renforçant ainsi la liaison avec le collège.

Les contenus

En maternelle, le langage oral et les activités de manipulation prennent une place encore plus importante.

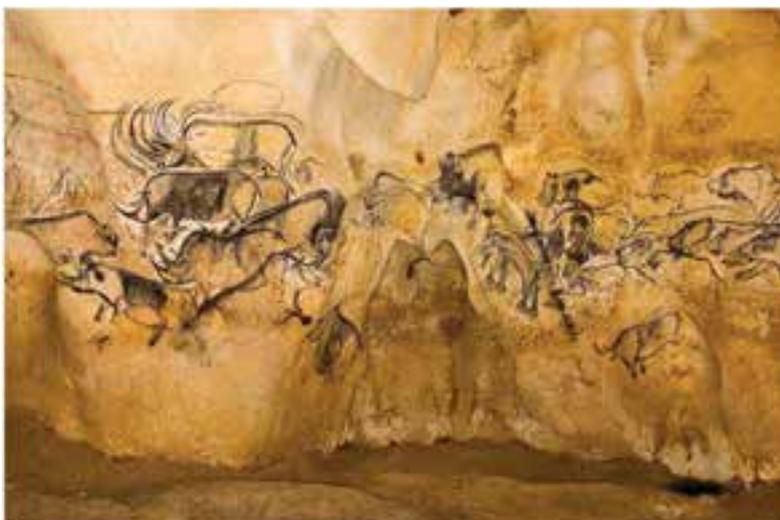
A l'école la Communale, les enseignantes se sont inspirées de la pédagogie Montessori pour mettre en place des ateliers autonomes de manipulation.

Par ailleurs, l'évaluation se veut bienveillante, tout en gardant un niveau d'exigences en adéquation avec l'âge des enfants.

Cette année, les classes de cycle 1 participeront à un projet commun autour du cirque



Projet cirque



Au cycle 2, l'accent est mis sur les apprentissages fondamentaux et notamment l'apprentissage de la lecture.

En englobant le C.E.2, la nouvelle organisation des cycles devrait permettre aux élèves de consolider les bases au cours de ces trois années.

La réalité de ce nouveau cycle se traduira cette année par la mise en place d'un projet commun de sortie avec nuitées pour tous les élèves de cycle 2. Ils se rendront en Ardèche pour réaliser des activités autour du thème de la préhistoire.

Enfin, la nouveauté du cycle 3 réside dans la prolongation du cycle au collège. Rendu indispensable, la liaison entre l'école et le collège permettra d'harmoniser les méthodes et les contenus pour mieux répartir les apprentissages sur les trois années. L'évaluation par compétences permettra de mieux cibler les points à travailler pour chacun.



Représentation du spectacle du collège pour les élèves de CM1/CM2

La liaison

Enfin, l'efficacité de la mise en place de ces nouveaux programmes réside également dans la continuité des apprentissages tout au long de la scolarité.

C'est pourquoi la coopération et les actions de tutorat entre élèves sont au cœur du projet de l'école depuis 2 ans.

Ces actions ponctuelles mais répétées au cours de l'année permettent à tous les élèves de donner du sens à ce qu'ils apprennent tout au long de l'année scolaire.

Le collège de secteur pour notre commune est le Collège Roger Ruel de Saint-Didier-en-Velay, avec lequel de nombreux échanges existent déjà depuis longtemps :

- Cross au mois d'octobre
- Activités de lectures partagées autour du prix des incorruptibles
- Visite du collège
- Présentation du spectacle du collège
- Formations communes des professeurs des deux établissements



Rencontre athlétisme avec équipes mixtes de la GS au CM2

Ecole Privée « Don Bosco »

Les enfants et les enseignants remercient sincèrement l'ensemble des intervenants bénévoles des associations sportives saint-justaires, Olivier Leleu, chef-cuisinier du Restaurant Scolaire, Frédéric Girodet, Président de la Communauté de Communes Loire-Semène et Cyril Gérenton, gérant de la boulangerie-pâtisserie "Le Criollo", pour leurs animations et interventions.



Goûter offert par "Le Criollo"



Petit-déjeuner anglais au Restaurant Scolaire



Rencontre avec le Président de la Communauté de Communes Loire-Semène

Vie Scolaire

Bravo à tous nos cinéastes en herbe pour leur investissement dans le projet "Cinéma" de l'année scolaire 2015-2016.

Nouvelle rentrée, nouveau projet : "Lire pour comprendre le monde. Donner du sens à différents supports de lecture pour présenter une exposition interactive et un spectacle musical."

Notre projet est avant tout fédérateur. Il s'intègre dans le programme de l'année dans toutes les disciplines (lecture, histoire, histoire des arts, géographie, arts plastiques, musique, chant, éducation à l'image, sciences, technologies de l'information et de la communication, production d'écrits ...).



RÉTROSPECTIVE ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016



Spectacle musical et théâtral



Le Judo avant les J.O. !!!



Atelier transvasement/encastrement avec le Relais d'Assistantes Maternelles



Sortie au plan d'eau de la Séauve-sur-Semène



Atelier jeux avec le Relais d'Assistantes Maternelles



Le Jubilé au Puy-en-Velay



Petite balle pour grands compétiteurs...

textes réalisés par les écoles

Ecole Publique « Aux Quatre Vents »

Fête du sport

Vendredi 9 septembre a eu lieu le rendez-vous incontournable pour les écoliers de la commune, la Fête du Sport.

A cette occasion, les élèves de l'Ecole aux Quatre vents ont profité d'ateliers autour des activités athlétiques.



Les classes ont effectué également une longue promenade au cours de l'après-midi, mettant à profit les richesses de l'environnement pour initier la constitution d'herbiers.

A l'arrivée, un ravitaillement offert par la municipalité a été apprécié de tous.

Rentrée des classes

C'est sous un soleil radieux que les soixante élèves de l'école publique de Malmont ont fait leur rentrée des classes.

Accueillis très chaleureusement par les membres de l'APE et les parents investis, dans un climat serein et avec le sourire, les enfants ont retrouvé l'ensemble de l'équipe éducative, pour une nouvelle année riche en projets et découvertes.



Les plus grands ont eu le plaisir de redécouvrir leurs classes équipées au cours de l'été de VPI (Vidéo Projecteurs Interactifs) et ordinateurs portables, outils devenus indispensables aux nouvelles pratiques d'enseignement.

Restaurant Scolaire Municipal

Porte Ouverte

Vendredi 23 septembre en fin d'après-midi, le restaurant scolaire municipal a ouvert ses portes pour accueillir parents et enfants venus découvrir les lieux sous un autre aspect.

Lors de ce temps convivial, co-organisé par le chef-cuisinier et la collectivité, les enfants sont heureux de faire découvrir à leurs parents l'endroit où ils déjeunent chaque midi. Cette visite est également l'occasion de découvrir les coulisses du restaurant scolaire où sont confectionnés chaque jour 240 repas en moyenne.



Le chef-cuisinier, Olivier Leleu, salarié de la société Elixir qui est titulaire du marché de prestation de services et représentée pour l'occasion par Véronique Vercey, responsable de secteur, a guidé les visiteurs du jour dans les cuisines afin d'expliquer les différentes étapes de la confection des plats, de la commande des produits au service en salle ou au transfert en liaison chaude pour la crèche ou l'école de Malmont, en toute transparence.

A l'issue de la visite, les familles ont pu apprécier les délicieux mets préparés par Olivier Leleu et son aide-cuisinière, Lucienne Colomb, présentés sur un joli buffet aux couleurs automnales.

Lors de cette collation appréciée de tous, les parents ont pu échanger avec les élus et le personnel municipal présents pour l'occasion. A l'unanimité, ils ont souligné la chance qu'ont les enfants de bénéficier d'un tel service de restauration scolaire et d'un cuisinier qui aide les enfants à apprécier les légumes.



Informations restaurant scolaire en mairie : 04-77-35-08-70 / restoscolaire@saintjustmalmont.fr

Inscription ou annulation impérative le vendredi matin 8h30 au plus tard pour la semaine suivante

Une journée au Restaurant Scolaire

Chaque midi, une moyenne de 240 enfants déjeunent au restaurant scolaire, à la crèche ou à la cantine de Malmont. Pour que tout ce petit monde puisse se restaurer, une organisation particulière est mise en place au quotidien. C'est que nous vous proposons de découvrir à travers ce reportage photos qui vous transporte dans les coulisses du restaurant scolaire municipal, côté cuisine et côté salle.



7H00 : Olivier réceptionne une livraison de produits frais qu'il range dans la réserve



8H00 : Lucienne procède au tri et au lavage de la salade



9H00 : Olivier est en ligne avec les écoles et la crèche pour vérifier les effectifs réels du jour



8H30 : Lucienne termine la préparation des desserts avant mise en cellule de refroidissement



9H30 : La cuisson de la viande est lancée dans la sauteuse



10H00 : Marie-Lou dresse les tables dans les deux salles



11H00 : Olivier remplit les bons d'accompagnement avant mise en caissons isothermes des plats pour l'export crèche et cantine de Malmont. Produits, heures, températures départ/arrivée sont notés.



11H05 : Lydie charge les caissons isothermes pour l'export des repas à la crèche et à la cantine de Malmont



11h30 : La préparation des plats d'entrée débute pour le 1^{er} service

Ces opérations de préparation des plats sont renouvelées 30 minutes plus tard pour le 2nd service



12H10 : Les plats chauds sont prêts à partir en salle pour le 1^{er} service



12H15 : Les plats sont déposés sur les tables où les plus grands se servent eux-mêmes alors que les enfants de Grande Section, qui déjeunent désormais dans la grande salle, sont servis par le personnel d'encadrement



12H20 : En maternelle, les enfants sont servis à l'assiette



13H30 : Lucienne et Marie-Lou prennent place à la laverie pour la "plonge"

La journée du cuisinier se poursuit au bureau jusqu'en fin d'après-midi pour tous les travaux de gestion, de comptabilité et de commandes pour les jours suivants.



14H30 : Alors que Chantal (côté primaire) et Sylvie (côté maternelle) effectuent le nettoyage des tables, chaises et sols... Olivier nettoie et désinfecte la cuisine (matériel de cuisson, chariots, plans de travail et sol)



Personnel Communal

Une nouvelle recrue au Service Technique

Un contrat d'avenir s'est achevé. Celui-ci a permis à un jeune Saint-Justaire de prendre un nouvel élan professionnel, et nous lui souhaitons une bonne continuation dans sa vie active.

Le 10 juin 2016, tenant compte de certains critères d'éligibilité et des compétences des candidats, un nouveau contrat d'avenir a été signé, en partenariat avec la Mission Locale d'Yssingaux, pour une durée d'un an, renouvelable deux fois (trois ans maximum).

Sylvain Montchamp, recruté dans le cadre de ce contrat, est venu rejoindre et renforcer notre équipe technique avec ses compétences en espaces verts, dès le 13 juin 2016.

Durant cette période estivale, il a pu mettre son savoir-faire à exécution et nous lui souhaitons une très bonne continuation dans nos services.



Vie Associative et Sports

Fête du Sport et Forum des Associations



Chaque année, à la rentrée, la municipalité organise la Fête du Sport au Complexe Sportif, pour les enfants des écoles afin que ceux-ci puissent découvrir les sports pratiqués sur la commune.

Un grand merci à l'ensemble des intervenants, en espérant que d'autres associations viennent élargir l'offre d'activités proposées lors de cette journée dès l'année prochaine.

Le lendemain de cette animation, les associations de la commune se retrouvaient au Gymnase N°1 afin d'accueillir les saint-justaires pour les renseigner sur leurs activités.

Les associations sportives, culturelles, d'activités manuelles, caritatives, d'aide à la personne et d'autres domaines divers étaient présentes.



Les premières connexions et la première offre commerciale "Fibre" sont sur notre commune

Depuis le 12 septembre 2016, le N.R.O. (Nœud de Raccordement Optique), situé à Saint Didier en Velay, est alimenté et opérationnel.

Une réunion publique, organisée par l'opérateur Orange, a eu lieu le mardi 13 septembre 2016.

Où en sommes-nous ?

Les quatre communes dépendantes de ce N.R.O. sont Saint Didier en Velay, La Séauve sur Semène, Saint Victor Malescours et Saint Just Malmont.



En ce qui concerne notre commune, sur 2 100 abonnés au cuivre actuellement, 1 000 sont d'ores et déjà éligibles aux offres "Fibre Optique – T.H.D.", et d'ici la fin de l'année, qui marquera la fin de déploiement phase 1, le nombre d'abonnés doit atteindre 1 544.

Bien entendu, nous allons nous mobiliser et solliciter les Présidents du Département et de la Région pour que le déploiement se poursuive, et dépasse les limites fixées par Auvergne Très Haut Débit. Cette avancée technologique doit être proposée au plus grand nombre..

Qui sont les acteurs ?

Orange a conservé le déploiement et l'installation sur les agglomérations de Clermont-Ferrand, Chamalières, Cournon, Aurillac, Moulins, Le Puy en Velay, Vichy, Montluçon, complétées par les communes de Saint Flour et Riom à l'horizon 2020.



Auvergne Très Haut Débit, filiale d'Orange, s'est vu confier le déploiement sur le reste du territoire et a sous-traité les opérations techniques concernant notre secteur à la société Sogetrel.

Aujourd'hui, tous les opérateurs (F.A.I. Fournisseurs d'Accès à Internet) ont la possibilité d'acheter à la régie Auvergne Très Haut Débit le nombre de prises (points d'abonnement) pour proposer leurs offres commerciales.

A ce jour, seul Orange s'est manifesté et propose ce type d'offre, rappelons que ce progrès se traduit par :

- Accès ultra-rapides à internet.
- Téléchargements, jeux en ligne plus rapides.
- Multi-programme sur multi-écrans TV HD en réception simultanée.
- Meilleur accès aux services VOD (Vidéo à la Demande) et télévision de rattrapage (Replay).
- Développement de nouveaux services : e-santé, e-éducation, e-formation, ...

Que faut-il faire ?

Lorsque votre ligne téléphonique sera éligible, si vous n'avez pas reçu de courrier, vous pouvez vérifier cela sur le site A.T.H.D. : <http://www.auvergneshautdebit.fr/reseau-et-couverture/eligibilite-de-votre-ligne/>

La procédure de vérification pour celui qui souhaite la Fibre est la suivante :

- Vérifier que son logement se situe dans la zone de déploiement, pour cela voir la carte interactive du site d'Auvergne Très Haut Débit
- Lorsque son numéro de téléphone ou adresse est éligible à la Fibre, prendre contact avec une agence commerciale de l'Opérateur (Orange envoie un courrier qui invite à s'adresser à l'Agence du Puy-En-Velay, mais des agences plus proches, telles que Firminy Saint-Etienne ou Villars, rendront le même service)

Une offre commerciale et tarifaire vous sera proposée, et si vous souhaitez être raccordé à la Fibre, l'agence conviendra d'un rendez-vous avec un technicien pour le raccordement.

A noter : ce raccordement coûte environ 150,00 €, Orange le propose gratuitement jusqu'au 3 janvier 2017 (offre promotionnelle).

Projets jeunes dans le cadre du C.I.S.P.D.

L'équipe mobile jeunesse de la Communauté de Communes Loire Semène a proposé de réunir les jeunes de 12 à 17 ans vivant sur le territoire autour de projets communs, et notamment de chantiers éducatifs.

Sur la commune, les jeunes sont intervenus sur deux chantiers majeurs : le désherbage de la cour de l'ancienne école publique et le nettoyage des abords de l'ancien stade de foot, suite à la coupe d'arbres réalisée fin juin.



Ces chantiers étaient proposés dans une logique gagnant/gagnant, ce qui a permis aux jeunes de bénéficier d'un après-midi détente au parc d'accrobranches de la Séauve-sur-Semène où ils ont été encadrés par l'équipe mobile jeunesse.

Ce projet constructif et éducatif est à renouveler à l'avenir.

A la suite des divers chantiers jeunes organisés sur le territoire Loire-Semène, un tournoi de football regroupant 25 participants avait été organisé au complexe sportif de Saint-Just-Malmont devant un public de supporters.

Cette initiative a permis aux jeunes des différentes communes d'échanger et de partager un moment convivial. A cette occasion, un casse-croûte avait été offert à l'ensemble des participants.

Cette expérimentation plutôt concluante pourrait être reconduite si le financement des services de l'Etat est maintenu.

S.J.C.C.D.E.

Que signifie S.I.C.C.D.E. ?

Il s'agit du Syndicat Intercommunal pour la Capture des Carnivores Domestiques Errants.

Bureau

Président : Sébastien Hochet, Commune de Saint-Jeures
Vie-Président : Martial Cayrouse, Commune de Malvallette
Secrétaire : Nolwenn Saby, Commune de Retournac

Comment est-il géré ?

Le S.I.C.C.D.E. est composé de 45 communes représentées chacune par un délégué qui participe à l'élection du bureau. Le syndicat a conventionné avec le chenil de Saint-Pal-de-Mons, représenté par Mme Le Guen, pour intervenir sur le terrain.

Comment est financé ce syndicat ?

Chaque commune adhérente verse une participation annuelle en fonction du nombre d'habitants par commune, le budget étant géré par le trésor public.

La cotisation de l'année 2016 pour notre commune s'élève à 2 332,00 € (soit 0,55 €/habitant).

Quelle est la mission de ce syndicat ?

Le syndicat intervient, sur demande des communes adhérentes, pour capturer les chiens et chats errants.

ATTENTION !!! Un animal errant n'est pas le chien de votre voisin qui passe devant chez vous une fois de temps en temps, mais bien un animal qui vadrouille sur votre commune durant plusieurs jours consécutifs.

Comment procéder lorsque l'on trouve un animal errant ?



Tout d'abord, il faut appeler votre mairie en semaine, ou bien le vétérinaire de garde le week-end qui avertit le chenil. L'animal est ensuite capturé.

Après capture, les animaux identifiés sont remis à leurs propriétaires qui doivent acquitter la facture. Les animaux non identifiés sont gardés dix jours à la fourrière et si aucune demande n'est effectuée, ils sont malheureusement euthanasiés, ou mis au chenil pour adoption.

Le syndicat est géré par la mairie de Saint-Jeures dont on peut remercier le secrétariat pour son travail remarquable.

Défibrillateur

Inauguration du défibrillateur à Malmont

Le 5 août dernier a eu lieu l'inauguration du défibrillateur installé à Malmont à l'entrée de la salle des fêtes et à proximité de l'école.

C'est le quatrième équipement de premier secours sur la commune. Il a été financé conjointement par la municipalité et l'association Timothé Petit Coeur.

L'inauguration s'est déroulée en présence du président et des membres du bureau de l'association, des élus et des riverains.

Créée il y a quatre ans, l'association a plusieurs objectifs :

- soutenir les projets de recherche sur les malformations cardiaques de l'enfant
- accompagner les familles confrontées à la prise en charge d'un enfant malade
- mener un combat de prévention, d'information et de sensibilisation aux gestes qui sauvent.



Sur la commune de Saint-Just-Malmont, trois autres défibrillateurs sont déjà installés, deux près des gymnases et un sur la place de la Mairie.

L'association poursuit son action d'engagement et de générosité et envisage l'installation d'un cinquième défibrillateur dès l'année prochaine, près de la zone commerciale Velay-Pilat.

Conformément à ses engagements, l'équipe municipale a décidé d'accentuer toutes les actions qui permettent de lutter contre la pollution visuelle.

La qualité de propriétaire comporte des droits (jouissance et usage des biens), mais aussi des devoirs, notamment en ce qui concerne l'entretien des bâtiments, des terrains, ainsi que le respect des règles d'urbanisme.

Trois axes ont été définis

1) Mettre fin à l'état d'abandon ou défaut d'entretien des bâtiments

La loi prévoit deux types d'interventions :

– la procédure de péril lorsque l'immeuble présente des risques de dangerosité pour la sécurité publique ou pour les occupants - Cette procédure est un pouvoir de police spéciale du maire qui peut obliger le propriétaire à faire toutes les réparations nécessaires ou en cas de refus de faire procéder à leur exécution aux frais de ce dernier. De même sur saisie du tribunal administratif la démolition peut être prononcée lorsque le péril est imminent.

– la procédure des biens en état manifeste d'abandon - C'est le cas d'immeubles situés dans le périmètre urbain qui par leur état de vétusté et de non entretien constituent de véritables verrues par rapport à l'environnement existant. A la demande du Conseil municipal, le Maire peut demander au propriétaire de mettre fin à l'état d'abandon par des travaux de restauration, et en cas de refus, de procéder à l'expropriation de la parcelle.



2) Respecter les règles d'urbanisme



Il s'agit notamment des constructions inachevées, en ce qui concerne les enduits de façades ou de murs de clôture non conformes aux autorisations de construire qui en prescrivaient leur exécution.

D'autre part, le Plan Local d'Urbanisme précise que les murs en moellons doivent être enduits et ne pas être laissés en l'état.

A partir de l'obtention du permis de construire, les propriétaires ont trois ans pour réaliser les travaux sans que ceux-ci soient interrompus plus d'un an. Passé ce délai, le Code de l'Urbanisme prévoit que le permis de construire est périmé et n'a plus d'existence légale. Par conséquent, les travaux entrepris sont constitutifs d'une infraction. Dans les cas extrêmes le juge peut même demander le rétablissement des lieux dans leur état antérieur.

3) Entretien sa parcelle

Le règlement du PLU prévoit que les parcelles doivent être entretenues et ne pas servir de dépôt de ferraille, épave de voitures et tas de gravats.

Que dire des parcelles situées en zone urbaine envahies par des ronces, des friches ou une végétation désordonnée et envahissante qui déborde sur la voie publique ou les parcelles voisines avec tous les risques d'incendie, de présence d'animaux nuisibles ou chutes de branches.

Cadre de Vie



Le maire, par arrêté, peut notifier au propriétaire d'exécuter des travaux de remise en état, et en cas de refus faire procéder d'office à leur exécution aux frais de ce dernier.

De même, les haies jouxtant le domaine public doivent être taillées afin de laisser la libre circulation sur les trottoirs et chaussées.

Des moyens au service des propriétaires

Des actions sont prévues pour faciliter la réhabilitation des bâtiments anciens :

Le Programme "Habiter Mieux", initié par la Communauté de Communes Loire-Semène, celui-ci propose des aides exceptionnelles pour améliorer les performances énergétiques des bâtiments existants (sous condition de revenus...).

Cette action est accompagnée par l'organisme SOLIHA qui diagnostique les travaux nécessaires, propose des solutions et accompagne gratuitement le propriétaire jusqu'à la prise de décision. Vous pouvez contacter l'agence SOLIHA au 04 71 09 80 10 pour tout renseignement.

Des permanences seront également organisées en mairie, au Pôle Social, aux dates et horaires suivants :

Mercredi 16 novembre 2016	14H00-15H30
Mercredi 18 Janvier 2017	16H00-17H30
Mercredi 15 Mars 2017	14H00-15H30
Mercredi 17 Mai 2017	16H00-17H30
Mercredi 19 Juillet 2017	14H00-15H30
Mercredi 20 Septembre 2017	16H00-17H30
Mercredi 15 Novembre 2017	14H00-15H30

- La Loi Pinel :

La demande d'agrément de la commune pour bénéficier du dispositif "Loi Pinel" engagé par la Municipalité est en cours de rédaction auprès des services de l'Etat (l'arrêté officiel devant paraître prochainement).

Ce dispositif concerne la construction de logements neufs ou la réhabilitation de logements anciens.

Les biens immobiliers doivent satisfaire aux exigences de performances énergétiques et faire l'objet d'une location. Suivant la durée locative (6-9-12 ans), la réduction d'impôt peut être de 12 %, 18 %, 21 % du montant investi.

- Le pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne aide les propriétaires bailleurs ou occupants sous forme de prêts ou subventions pour tous travaux visant à rendre habitables des immeubles vétustes ou dégradés.

Plan d'action de la municipalité

- *Notification aux propriétaires qu'une procédure de mise en péril ou d'état d'abandon va être engagée*
- *Observations du propriétaire sur sa volonté de mettre fin aux désordres constatés*
- *Refus d'exécution de travaux, arrêté du Maire de mise en demeure pour péril*
- *Exécution des travaux ordonnés par le Maire aux frais du propriétaire ou procédure d'expropriation*



Ma Commune Ma Santé

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune renouvelle le dispositif de protection santé mutualisée sur notre commune.

L'association ACTIOM assure donc des permanences depuis septembre au pôle social de la mairie, exclusivement sur rendez-vous pris en mairie ou au 04 77 35 01 40.

Les prochaines permanences auront lieu les vendredis suivants :

- les 4 et 18 novembre, de 8H30 à 12H30
- le 2 décembre, de 8H30 à 12H30

Pour tout renseignement ou modification de contrat en cours, vous devez contacter le service Conseils et Information au 05 64 10 00 48.

Objets perdus

Nous informons la population que régulièrement des objets perdus sont déposés en mairie (clés, lunettes, téléphones, portefeuilles, portes-monnaie, vêtements, doudou, ...).



En cas de perte d'un objet quelconque, n'hésitez à vous adresser au secrétariat de mairie.

Désherbage et entretien espaces verts

La réglementation interdit désormais l'utilisation de désherbants chimiques. Le coût d'un désherbage manuel par la collectivité s'avère cependant très onéreux. Il est donc demandé aux riverains des voiries communales de faire un petit effort en entretenant les abords de leur propriété.

Il est également rappelé que les haies doivent être entretenues afin de permettre le passage des piétons et une meilleure visibilité pour les conducteurs de véhicules.



Déneigement

En prévision de la période hivernale, il est à noter, comme chaque année, que les agents communaux et les prestataires privés sont chargés du déneigement des voiries communales et des espaces publics.



Il est donc rappelé aux riverains qu'il leur incombe l'enlèvement des "roules" de neige formées devant la ou les entrées de leur habitation, sans remettre la neige sur la chaussée, ni sur les trottoirs dans la mesure du possible.

Nuisances sonores

Régulièrement, des administrés nous signalent des nuisances sonores récurrentes telles que les aboiements de chien, de jour comme de nuit. Il est donc demandé aux propriétaires de mettre en place tout dispositif pour faire cesser ces nuisances (un collier anti-aboiement par exemple).



Elections présidentielle et législatives 2017

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie toute l'année jusqu'au 31 décembre 2016 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes ne pouvant se présenter elles-mêmes peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie.



Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard à cette même date.

Pour information, l'élection présidentielle se déroulera les 23 avril et 7 mai 2017, et les élections législatives auront lieu les 11 et 18 juin 2017.

**Inscrivez-vous
sur les listes électorales
avant le 31 décembre**

Projet 2 Loires - Enedis enfouit 3 kilomètres de lignes 20 000 Volts

Dans le cadre du projet d'envergure « 2 Loires » mené par RTE (Réseau de Transport d'Electricité), reconstruction de la ligne 225 000 volts entre le Puy-En-Velay, l'Yssingelais et Saint-Etienne, Enedis (Ex-ERDF) réalise des travaux sur les lignes haute tension 20 000 volts.

Afin de supprimer les croisements de lignes aériennes 20 000 volts avec celle de RTE et ainsi permettre la dépose de la ligne 225 000 volts dans le cadre du projet « 2 Loires », Enedis réalise des travaux d'enfouissement des lignes 20 000 volts à Saint-Just-Malmont.

Dès le 5 septembre et jusqu'en fin d'année, Enedis réalisera l'enfouissement de près de 3,5 km de lignes 20 000 volts en supprimant 3,5 km de lignes aériennes (plus d'une trentaine de poteaux électriques) aux lieux-dits : La Cotête, Le Bouchet, La Massardière, l'Aubépine à Saint-Just-Malmont.

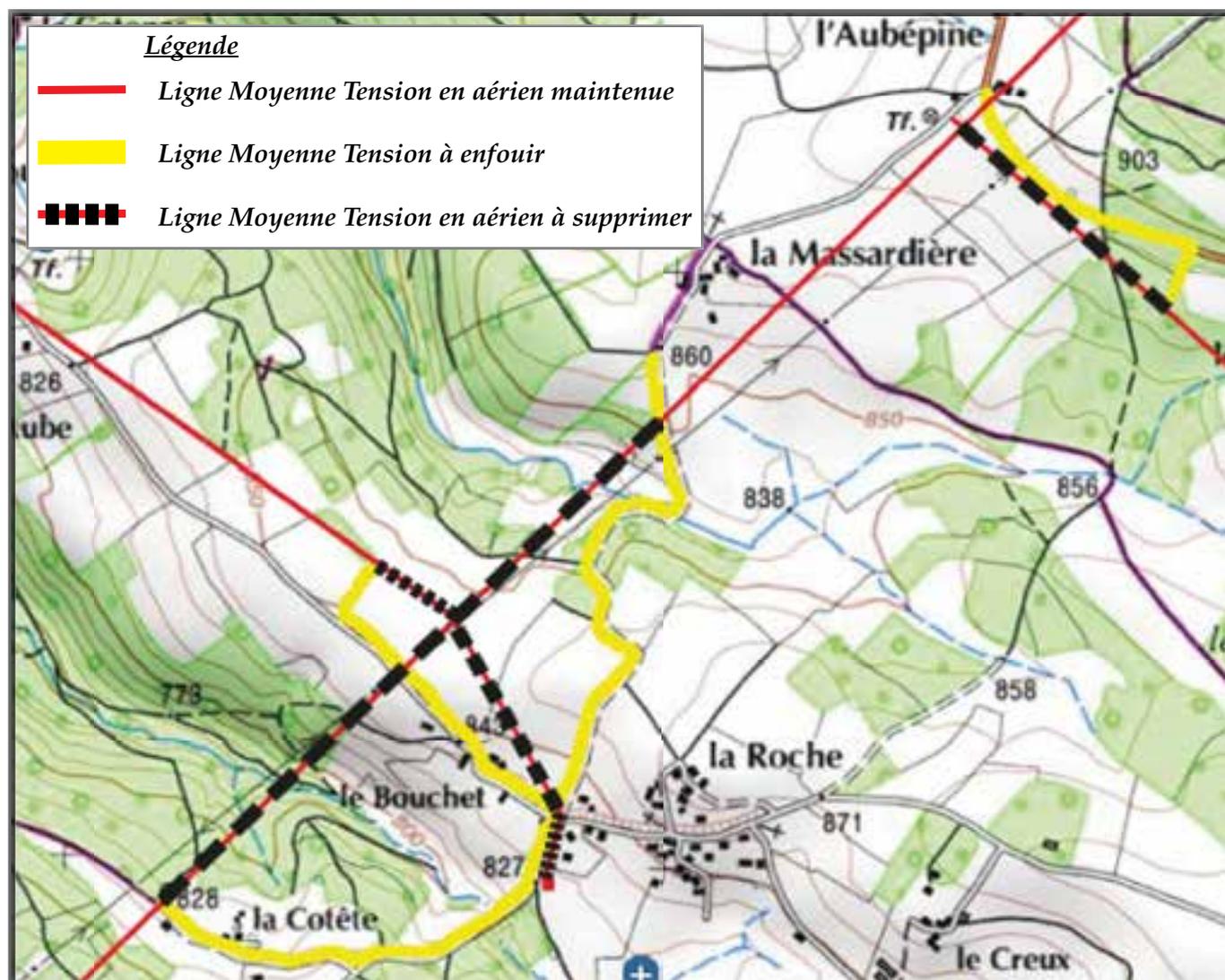
Ce chantier permet d'améliorer la qualité de la distribution d'électricité en réduisant l'impact des aléas climatiques sur le réseau tout en contribuant à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Ce projet d'enfouissement de lignes électriques 20 000 volts a été mené en concertation avec la municipalité. Les élus, comme ils ont su le démontrer dans le cadre du projet de reconstruction de la ligne Très Haute Tension 2 x 225 000 volts, ont su obtenir un maximum de garanties sur les linéaires enfouis.

Le Maire, Frédéric Girodet, et l'adjoint aux travaux, Jacques Rouchon, se félicitent de l'excellente collaboration des services d'Enedis (ERDF) dans ce dossier.

Ce chantier n'engendrera aucune coupure d'électricité programmée. L'intervention des équipes travaux sous tension d'Enedis permettra en effet d'opérer sur les lignes sans couper le courant.

L'investissement d'un montant de près de 560 000 € est pris en charge par RTE.



Travaux en régie

La période estivale, avec une météorologie idéale, a été propice à la réalisation de travaux en régie. Ceux-ci sont effectués par les agents des services techniques de la commune, ces chantiers permettent non seulement d'embellir la commune mais sont également bénéfiques pour notre budget.



Réfection de la peinture des barrières devant l'école Don Bosco



Construction d'un massif devant la médiathèque

Des aires de stationnement ont été aménagées à Riopaille et au village des Sagnes. Terrassement, enrochement, pose de bordures et enrobés ont été réalisés par les services techniques. De plus, dans le centre-bourg, l'enrobé de six places de parking a été remplacé.



Riopaille



Centre-ville



Village des Sagnes

Maintenant que les bâtiments communaux sont clairement identifiés, il était indispensable de pouvoir s'y rendre, particulièrement pour les personnes qui n'habitent pas la commune.

C'est désormais chose faite puisque les panneaux sur les axes principaux indiquant ces salles ont été installés par les agents municipaux.



Identification des bâtiments communaux



Panneaux signalétiques de rue



Au nouveau cimetière, les employés des services techniques ont donné les dernières touches de finition en sablant le dos du monument aux morts, et en installant des mains courantes sur les deux escaliers qui font la jonction entre l'ancien et le nouveau cimetière.



Les opérations d'abattage d'arbres à l'ancien stade ont relativement peu altéré la pelouse. Néanmoins, un certain nombre de linéaires de mains courantes ont dû être réinstallés, ainsi que les cages de football de demi-terrain. Un regarnissage en gazon et un appoint de fertilisant devraient permettre aux sportifs, aux scolaires et aux organisateurs d'animations locales de réinvestir ce terrain dans les meilleures conditions.

Le jardin public, rue du Bas-Vernay, qui était devenu une zone de passage reliant la rue Nationale ou un lieu sur lequel les propriétaires de chiens peu scrupuleux faisaient faire leurs besoins à leurs animaux de compagnie, s'est transformé en un lieu d'échange et de vie.

Un cheminement en pavés traverse désormais le parc, des plateformes répondant aux normes de sécurité ont été aménagées afin d'y accueillir des jeux d'enfants.

Le lieu est clos par des portillons fabriqués par les Etablissements Foultier de Saint-Just-Malmont. Une signalétique claire indique que le jardin est interdit aux animaux.

La municipalité mettra un point d'honneur à faire respecter la propreté de ce lieu. Les contrevenants s'exposent à des amendes si ceux-ci ne comprenaient pas les règles élémentaires d'hygiène sur un site où gambadent des bambins.



Entreprises extérieures

La commune a également fait appel à des entreprises afin de mener à bien un certain nombre d'opérations.

L'abattage des arbres bordant l'ancien stade était inéluctable tant les risques de chute, la proximité avec la ligne électrique ou la destruction des clôtures adjacentes par les racines proéminentes devenaient inquiétants.

Une analyse sylvicole, conduite par un spécialiste, a démontré qu'il n'existait pas d'autres alternatives à l'abattage.

Le cahier des charges, pour l'entreprise d'abattage Chaudier de Saint-Romain-Lachalm, était très contraignant : garantir la sécurité des usagers de la rue du Stade, des propriétés voisines et causer le moins de dégâts possibles à la pelouse. Le travail a été effectué dans les règles de l'art par cette entreprise très méticuleuse.

Le bois ainsi récolté a été vendu et a fourni une recette de 2 500,00 € à la commune. Les branches, extrêmement denses, ont été broyées gratuitement par le prestataire qui intervenait sur le site du SICTOM Velay-Pilat, au Combau, une semaine auparavant. Le bois décheté a ainsi pu être valorisé en partie en direction de chaufferies. Cette opération d'envergure a été neutre financièrement pour la commune grâce à la collaboration du SICTOM Velay-Pilat et l'expertise de l'adjoint aux travaux dans ce domaine. Aujourd'hui, les habitants du lotissement Brun ont retrouvé vue et soleil, et les risques sont écartés.

La pelouse du terrain d'honneur bénéficie d'une programmation d'arrosage neuve fournie par l'entreprise Chomat Arrosage de Saint-Just-Saint-Rambert, mise à l'abri à l'intérieur d'une petite construction réalisée en régie par les services techniques.



Programme de voirie 2016

Entreprise retenue : Eurovia

Voiries concernées :

- Chemin des Grandes Frâches
- Le Bouchet/Le Creux
- Route de Larzelier
- Chemin de la Gampille
- Village de Bruchères
- Allées du cimetière
- Village de Jurine
- Les Gouttes/La Cotête

Un programme de réfection de voirie de 183 500 € a été décidé par vos élus cette année afin de refaire un maximum de linéaire en bénéficiant de prix à la tonne de l'enrobé très bas.

Le tronçon du village de Jurine sera effectué lorsque le Syndicat des Eaux de la Semène (S.E.S.) aura remplacé les canalisations d'eau potable et que les réseaux secs auront été enfouis.

Quant au secteur Le Bouchet/Le Creux, les travaux seront réalisés lorsque la canalisation d'eau potable aura été déplacée par le S.E.S.



Allées du cimetière



Route de Larzelier

Un réseau d'assainissement a été installé par les agents des services techniques pour permettre aux habitants de Bruchères de connecter leurs installations d'assainissement.

L'eau ainsi traitée sera acheminée dans une tranchée drainante localisée sur un terrain communal. Les conflits d'usage et une situation non satisfaisante sur le plan environnemental et sanitaire devraient donc être réglés.

Les travaux d'enrobés ont été réalisés à l'issue par l'entreprise Eurovia et facturés sur le budget assainissement de la commune.



Lors du programme de voirie 2015, la commune avait innové en commandant à l'entreprise détentrice du marché, Colas, une nouvelle application d'enrobés adaptés aux chemins ruraux.

Le Béton Bitumeux à Froid (B.B.F) est un type d'enrobé coulé à froid qui détient une forte capacité d'élasticité et qui reprend sa forme initiale malgré les rudesses de l'hiver ou le passage fréquent d'engins agricoles.

L'entreprise Colas suit le vieillissement de la chaussée en prélevant des échantillons.



Prélèvement d'échantillons



Afin de poursuivre la lutte contre le gaspillage énergétique, la commune a opté pour l'installation d'interrupteurs/détecteurs de présence dans les parties sanitaires des deux gymnases. Malgré la prévention, ces zones restaient éclairées sans aucune raison.

Entretien courant et saisonnier



L'épareuse communale en action...



Accessibilité du local communal loué au kinésithérapeute au complexe sportif (mise en place d'un seuil franchissable par un chariot)



Entretien des voiries et des réseaux d'assainissement



Entretien et arrosage des fleurs



Opération de décompactage du terrain d'honneur

Croisière sur le Rhône

Mardi 13 septembre, 54 adhérents de la section ACPG, CATM et Veuves de St-Just, accompagnés de deux adjoints invités, se sont rendus à Avignon, la majestueuse Cité des Papes, pour une journée de détente sur le Rhône.

Arrivés sur les quais du port, ils ont embarqué pour une croisière reposante au cœur de la Provence.

Après un passage devant le fameux Pont Saint Bénézet, couramment appelé "pont d'Avignon", le bateau a pris la direction de Villeneuve les Avignon et Châteauneuf du Pape, permettant de contempler la Tour Philippe le Bel ou le Fort Saint André.



Les voyageurs ont également apprécié le passage de la Grande écluse avec un dénivelé de près de 12 mètres.

Le groupe s'est laissé bercer par le rythme doux des flots du fleuve, l'occasion d'admirer les plus beaux sites de la région tout en savourant le repas dans le cadre élégant et raffiné du navire.

Au retour de cette journée reposante, les participants ont partagé un sympathique casse-croûte à la maison du Combattant.

Haut Pilat Interfoot

Le samedi 1^{er} octobre, dès 8H30, le club Haut Pilat Interfoot, en présence d'un médecin conseiller en nutrition, offrait un petit déjeuner aux jeunes de la catégorie U10/U11.

Ces enfants découvraient un petit-déjeuner type, avec un produit laitier, un produit céréalier, un fruit et une boisson.

Conduite dans le cadre d'un projet éducatif fédéral, cette démarche avait pour but de sensibiliser les jeunes sur la nutrition avant l'effort sportif.



Pierre Grosjean, éducateur responsable des U10/U11 était également présent pour échanger et dialoguer avec les familles.

Cette initiative montre l'importance que portent les dirigeants du club pour l'encadrement des jeunes tant au niveau sportif qu'éducatif.

Ensuite, Haut Pilat Interfoot accueillait l'A.S.P.T.T. de Saint-Etienne sur le terrain d'honneur pour un tournoi inter-clubs des jeunes des catégories U6 à U13 qui s'est bien déroulé malgré la pluie.

Reprise des répétitions

Le mercredi 7 septembre, plus assidus que jamais, les choristes se sont retrouvés pour préparer un programme déjà bien défini pour la saison 2016-2017.

Disposant d'un matériel d'apprentissage adapté : partitions, enregistrements permettant le travail personnel (il n'est pas indispensable de connaître le solfège) chacun et chacune s'attellent à la tâche avec ferveur.

Sous la baguette de Christian Gayton, chef de chœur, qui propose un répertoire varié : chants traditionnels, chanson française, gospel accompagné au piano par Pietro Vian, les choristes se retrouvent chaque mercredi de 20H30 à 22H30, en alternance, à Saint-Didier-en-Velay et Saint-Just-Malmont, et un lundi par mois au même horaire à la Séauve-sur-Semène par pupitres femmes et hommes.



Christian Gayton, chef de Choeur

Un aperçu du programme de nos prochains concerts :

- dimanche 27 novembre 2016 – salle de cinéma de Saint-Didier-en-Velay
- concerts de Noël le samedi 10 décembre 2016 à Saint-Just-Malmont et le samedi 7 janvier 2017 à Monistrol
- dimanche 19 mars 2017– salle polyvalente de Saint-Just-Malmont - pour Rétina
- samedi 13 mai 2017 – à Grazac

Enfin, la chorale participera aux festivités organisées par Velay Synergie les vendredi 2 et samedi 3 juin 2017 à Dunières.

Qu'attendez-vous pour nous rejoindre ?

Pour tout savoir sur la Chorale Choeur Ouvert, rendez-vous sur le site www.choralestdidier.free.fr ou téléphonez au 09 62 21 64 36 ou au 04 77 35 62 91.



La chorale en répétition...

Pentecôte 2017... Les G.P.N. de Musique à Saint-Just-Malmont... C'est demain...



Les Grands Prix Nationaux de Musique F.S.C.F. se déroulaient cette année à Bruz, dans la banlieue de Rennes, les 13, 14 et 15 mai 2016.

Une très belle fête avec des résultats à la hauteur de nos espérances puisque nous avons obtenu un prix d'Honneur et conforté notre position en Promotion Nationale.

Ceci nous place tout de même dans les dix meilleures formations de la fédération, toutes divisions confondues.

Nous avons également profité de cette année pour renouveler notre répertoire avec des morceaux plus harmonieux .

Ceux-ci ont été présentés entre autres à l'office religieux de notre Sainte-Cécile, organisée cette saison à Saint-Romain-Lachalm, ainsi qu'à la messe du 100^{ème} Congrès des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Loire qui se tenait cette année à la Cathédrale du Puy-en-Velay.



Ce répertoire a également été présenté lors du Concert de Printemps qui a réuni, à Saint-Just-Malmont, l'Orchestre de Batterie-Fanfane Velay Synergie et l'Orchestre d'Harmonie Orchestra'LS, issu de l'école de musique Musica'LS de la Communauté de Communes Loire-Semène.

L'objectif de cette nouvelle saison est de rassembler toutes les bonnes volontés, et en premier lieu les musiciens autour du comité d'organisation et de son président, Henri Durieux, afin d'accueillir comme nous savons le faire près de 1 200 musiciens pour les Grands Prix Nationaux de Musique F.S.C.F. qui se dérouleront sur les communes de Dunières, Saint-Romain-Lachalm et Saint-Just-Malmont pour Pentecôte les 2, 3 et 4 Juin 2017.

Nous reviendrons plus en détail sur le programme de ces festivités dans une prochaine édition de la "Trame", mais on peut annoncer dès aujourd'hui que des concours seront organisés le samedi 3 juin 2017, au Gymnase N°1, à Saint-Just-Malmont.

Des animations et aubades se dérouleront ce jour-là sur les places de l'église et de la mairie, décorées pour la circonstance.

Des spectacles seront donnés à Dunières les vendredi 2 et samedi 3 juin en soirée, et des concours, dont celui de "Musique de rue" se tiendront également le samedi à Saint-Romain-Lachalm.

La fête se poursuivra le dimanche matin à Dunières, avec les concours des Grands Prix Nationaux, et l'après-midi avec un festival, suivi de la remise des récompenses.

Mises à part les soirées spectacles (12 €), toutes ces animations seront gratuites et ouvertes à tous.

Afin de minimiser les frais, nous faisons appel dès aujourd'hui, sur les trois communes, aux 300 à 400 bénévoles qui voudront bien nous rejoindre dans cette aventure.

Vous trouverez ci-dessous la liste des responsables des commissions.

Président du Comité d'organisation	Henri DURIEUX	06 72 99 74 00
Co-Présidents de Velay Synergie	Georges HEYRAUD	06 38 75 77 98
	Florian CHAUDIER	06 77 06 20 14
Commission Accueil	Emelyne MOUNIER	06 98 12 83 20
Commission Bar Buvette	Julien TARDY	06 81 21 53 70
Commission Communication Presse	Sébastien CHAUDIER	06 45 80 64 59
Commission Décoration	Henri DURIEUX (Dunières)	06 72 99 74 00
	Patrice VALLAT (St-Romain)	06 83 53 84 54
	Jean-Michel DUMOND (St-Just)	06 42 00 15 64
Commission Fête de Nuit	Georges HEYRAUD	06 38 75 77 98
Commission Finances	Yves MOUNIER	06 15 71 65 33
Commission Hébergement	Yves TARDY	06 72 54 60 27
Commission Matériel	Christian RASCLE	06 11 87 74 69
Commission Restauration	Didier HUSSON	06 43 49 43 18
Commission Sécurité Développement Durable	Jean GUILLAUMOND	06 22 66 28 11
Commission Transport Parking	Christian DURIEUX	06 85 41 96 13
Relations F.S.C.F. et Sponsoring	Jean-Pierre SAMUEL	06 10 94 39 76
Adresse mail des G.P.N.	contact@gpn2017.fr	

N'hésitez pas à les contacter de suite car certaines commissions, comme les décorations par exemple, demandent une préparation très en amont.

Pentecôte ... c'est demain !...

Pour que la fête soit belle et dans la lignée de celles que nous avons organisées pour les Grands Prix Nationaux de Musique en 1989 et 2001 à Saint-Just-Malmont, venez renforcer notre comité d'organisation.

Par avance, Merci !!!



Etoile Gymnique

Une très très bonne année pour l'Etoile Gymnique avec beaucoup de championnes et une équipe poussines championne de la Loire pour clôturer cette belle saison.

L'équipe des babys gym et mini-poussines, de 3 à 5 ans, composée de Melissa, Mahé, Tyfene, Éloïse, Rose, Louanne, Rosalie, Catheline, Cleophée, Lilou, Lana et Vinciane, a participé à quatre rencontres, à L'Horme, Firminy, Roche-La-Molière et Saint-Galmier où elles ont pu montrer à leurs parents les mouvements appris tout au long de l'année aux différents agrès avec de belles performances de futures gymnastes. Merci à ces petits bouts pour leurs performances.



Résultats poussines Loire

- 1^{er} match hiver à Andrézieux-Bouthéon : l'équipe poussines a terminé 7^{ème}, Sya termine sur la 2^{ème} marche du podium, Loane 6^{ème} et Cassandra 5^{ème}
- 2^{ème} match hiver à Firminy : l'équipe termine 8^{ème}, Cassandra termine 6^{ème}

Concernant la Finale de la Loire du samedi 2 avril à Saint Just Malmont, l'équipe poussines, composée de 12 filles, est arrivée 8^{ème}, Cassandra 1^{ère}, Khaylia 5^{ème}



Championnat départemental de la Loire par équipe : les poussines de l'Etoile Gymnique (Ténaïs, Stellina, Sya, Célia, Loane, Lou Anne, Léana, Khaylia, Hina, Cassandra, Camille et Jade) sont montées sur la plus haute marche du podium et ont porté haut les couleurs du club de Saint Just Malmont devant 15 équipes. Elles font la fierté de l'Etoile Gymnique. Merci les filles pour cette belle compétition.



Résultats poussines Haute-Loire

Le samedi 19 mars, toutes les poussines ont pu présenter leurs mouvements en compétition individuelle. Toutes ont obtenu leurs badges de couleurs différentes selon leur niveau.

Le 28 mai, toutes les poussines se sont rendues au Puy en Velay pour le championnat départemental le matin. Lou Anne, Jade, Maelle et Hina sont arrivées au pied du podium.

Deux équipes poussines concouraient l'après-midi avec la 3^{ème} place du podium pour Khaylia, Léana, Sya et Cassandra qui ont obtenu une belle coupe ainsi que des médailles, et la 6^{ème} place pour Léa, Loane, Ténaïs et Camille.



C'est au tour des jeunesses

Le samedi 30 janvier, à Montaud Saint Etienne, elles sont arrivées 10^{ème} par équipe, de très bons résultats en individuel pour Lali, Yriane, Agathe et Lisa.

A Firminy, le 6 mars, les jeunesses sont arrivées 8^{ème} sur 12, de très bons résultats en individuel encore pour Lali, Yriane, Agathe et Lisa.

Finale jeunesses : A Pélussin, le dimanche 3 avril, elles sont arrivées 11^{ème}, avec de bons résultats individuels. Lali 4^{ème} degré classée 11^{ème} sur 52, Agathe 3^{ème} degré classée 1^{ère}, Aurore 4^{ème}, Lisa 6^{ème} et Justine 13^{ème} sur 53



Département Loire jeunesses par équipe le samedi 11juin, les jeunesses se sont classées 9^{ème} sur 21

Championnat Auvergne jeunesses : A Saint Pal de Mons, le dimanche 1^{er} mai, de très bon résultats individuels par agrès et degrés en saut pour Lali 3^{ème}, Noa et Anouk; en poutre pour Noa et Lisa, en barres pour Yriane et Lali; et en sol pour Lali 4^{ème}, Anouk, Noa et Ines. Bon résultat pour Anouk et Noa qui arrivent 10^{ème} et 13^{ème} d'Auvergne.

Au Puy en Velay, le samedi 28 mai pour les départementales jeunesses Haute-Loire, les filles sont arrivées au pied du podium, une belle performance pour toutes ces jeunesses qui ont eu leurs étoiles.



Le 2 juillet a eu lieu notre gala où vous avez pu assister à des démonstrations de gym, de danse africaine (qui connaît cette année encore, avec le groupe Doni Doni, un grand succès avec près de 60 licenciés adultes et enfants à partir de 6 ans), de cirque (dont les cours ont repris le samedi de 9h30 à 11h30 pour les enfants à partir de 6 ans), ainsi que de break dance (nouvelle activité que l'Etoile Gymnique teste cette année les jeudis de 19h30 à 20h45 pour tous à partir de 8 ans, les inscriptions sont encore ouvertes).

Nous remercions les gymnastes, les bénévoles, les parents et les juges qui oeuvrent toute l'année pour la réussite du club dans une ambiance familiale.

Nous vous attendons pour une nouvelle année pleine de richesses.

Inscription auprès d'Alamata Wandaogo au **06 71 12 10 95** ou par mail etoilegymnique43@gmail.com

Association pour le Don de Sang Bénévole

Promotion du don de sang, les CM2 de l'école Don Bosco récompensés

En début d'année, avec l'accord d'Isabelle Coursoux, directrice de l'école Don Bosco, et de Martine Tortoza, enseignante, des bénévoles de l'association pour le Don de Sang Bénévole de la Région de St-Didier-en-Velay ont voulu sensibiliser les élèves de CM2 en les faisant participer à la promotion nationale du don du sang.

Ils leur ont expliqué les différentes étapes du don du sang et, avec l'aide de leur enseignante, ils ont composé une chanson sur une musique de Jean-Jacques Goldman qu'ils ont intitulé : "Un jour à sang pour cent".

Cette chanson a été sélectionnée au niveau départemental et au niveau national.

Pour récompenser ce travail, Jean-Paul Colomb - Président de l'Association pour le Don de Sang Bénévole de la Région de St-Didier-en-Velay, Joseph Pêtre - vice-président de l'association, Odile Pradier - 1^{ère} adjointe à la mairie de St-Just-Malmont, Bruno Molinarolo - président de l'Union Départementale 43 et quelques bénévoles se sont rendus à l'école Don Bosco. Tous ont félicité élèves et enseignante.

L'association a remis aux enfants un magnifique cadre dans lequel leur chanson est mise en valeur, ainsi qu'un tee-shirt à chacun d'entre eux avec le logo "Don du Sang".

Le président de L'UD43 leur a remis un trophée avec toute sa reconnaissance pour leur participation à la promotion du don du sang.

Odile Pradier a rappelé à la classe son engagement à toujours rester "sang pour cent" en les incitant à être le relais avec leurs parents car "le don de vie est le don de soi".

A cette occasion, les élèves ont interprété la chanson qu'ils ont si magnifiquement composée.

Paroles sur la musique de la chanson de Jean-Jacques Goldman : "Je te donne"

Un jour à sang pour cent

Ce matin je me lève avec une envie :
J'veais donner mon sang pour sauver une vie.
J'ai eu dix-huit ans donc je pourrai donner,
Je suis assez grand pour participer !

A partir d'aujourd'hui je deviens donneur.
J'étais un témoin, cette fois c'est moi l'acteur.
Tournez la caméra : un, deux, trois, action !
Le titre sera: « Un jour, une heure, un don »

Refrain

**Je te donne mon sang comme espérance. Tous ces globules sont pour toi une chance
Un simple geste offert pour te sauver la peau. Quelque part j'me sens devenir un héros !**

Quand je suis arrivé et une fois inscrit
J'ai vu un méd'cin pour raconter ma vie
Non, pas tout entière mais juste l'essentiel
Ma santé actuelle, mon ressenti réel.

Je n'lui ai rien caché et je lui ai tout dit.
J'me suis allongé, l'infirmière m'a souri.
L'aiguille ? Même pas mal, une piqûre de moustique
Séance amicale, plutôt sympathique !

Refrain

**Oui je donne, donne, donne, le sang c'est la vie ! J'ai ensuite avalé une collation, du sucré, du salé,
Ma foi, c'était très bon. J'ai rempli mon rôle, je l'ai vraiment joué. Je ressens aussi un peu de fierté.**

Je te donne mon sang, je te donne ma vie,
Qu'il circule en toi pour que tu sois guéri.
Ne t'inquiète pas, ça ne m'a rien coûté :
Juste quelques minutes pour pouvoir te sauver.

**Je te donne, je te donne, un précieux liquide,
L'encre de mes veines, ma sève, mon sang,
Pour qu'à nouveau tu vives à cent pour cent.**

Les 28 élèves de CM2 2015-2016 - Ecole Don Bosco



Prochaine collecte

**Vendredi 3 février 2017
de 16 à 19 heures
Salle Polyvalente**

Claudine Moonen, nouvelle assistante de service social

Madame Claudine Moonen est désormais la nouvelle assistante de service social depuis le 1^{er} septembre dernier, en remplacement de Nathalie Falconnier.



Pouvez-vous nous parler de votre parcours ?

Depuis treize ans, je travaille dans le domaine social. Diplômée d'Etat, je suis titulaire du concours des Conseillers Sociaux Educatifs et je prépare actuellement le concours d'attaché qui se déroulera en novembre prochain.

Avant d'être en poste sur votre commune, j'ai travaillé sur d'autres communes de l'Yssingelais (Beuzac, Bas-en-Basset, St-Pal-de-Mons, Valprivas, Retournac, St-Pal-en-Chalencon, Boisset, Tiranges et Craponne).

Dans la perspective, d'évoluer vers d'autres missions et de nouvelles responsabilités, j'ai souhaité suivre une formation supérieure à Dijon (de 2011 à 2015), tout en continuant mon travail à temps plein, à l'issue de laquelle j'ai obtenu un D.E.I.S. (Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale), et un Master 2 en Développement Social.

Quelles sont vos premières impressions lors de votre arrivée sur la commune ?

Je n'ai pas beaucoup de recul mais c'est un secteur moins rural que mes précédentes affectations où primait le rendez-vous à domicile du fait du manque de mobilité des habitants.

Toutefois, changer de secteur est très formateur. Je travaille avec de nouveaux partenaires et de nouvelles collègues. On ne s'emprisonne pas dans une routine, bien que dans le domaine social les tâches sont très variées.

De plus, à la suite d'un redécoupage, mon employeur, le Conseil Départemental de la Haute-Loire, a modifié les secteurs et je partage mon temps de travail entre les communes de Saint-Just-Malmont et Pont-Salomon.

Comment se déroule votre travail ?

Ma mission consiste à accueillir tous les publics (habitants, personnes isolées ou en situation précaire, familles, personnes âgées, personnes handicapées) et de traiter leurs dossiers ou de les réorienter en fonction de leurs demandes dans différents domaines (l'accès aux droits, l'insertion sociale et professionnelle, l'accompagnement si besoin, la gestion financière...).

Pour cela, je suis en relation avec le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale), les mairies, les associations, la C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales), la Mission Locale, Pôle Emploi et d'autres structures.

Ma permanence en mairie est un lieu d'accueil libre, sans rendez-vous, permettant un entretien relativement court afin d'accompagner les personnes vers l'autonomie en m'adaptant en fonction des situations et du diagnostic que je réalise.

Ce n'est pas un rôle de contrôle, mais bien une mission d'accueil et d'écoute, dans une relation de confiance, nécessitant un panel de compétences très large, pour essayer d'apporter des solutions en respectant le secret professionnel.

Permanence Saint-Just-Malmont :

Le jeudi de 9H00 à 12H00

Téléphone : 04 77 35 63 07



La Boulangerie-Pâtisserie Combiér organisait fin septembre une animation dans le cadre de la promotion du pacte "Agri-éthique".

Cette action vise à favoriser la production locale de blé tout en préservant l'environnement.

L'objectif principal consiste à pérenniser une agriculture régionale, dynamique et performante garantissant aux agriculteurs partenaires des débouchés durables et rémunérateurs.

Les clients du jour ont ainsi eu le plaisir de goûter les nouveaux produits de la gamme Banette, dont le "Banetto Choco", pain au chocolat revisité à base de banette tradition et aux trois chocolats.

Cyril Gérenton, gérant de la Boulangerie-Pâtisserie "Le Criollo" a installé, courant septembre, deux distributeurs de pain sur la commune.

L'un se trouve sur la Zone Industrielle La Garnasse, accessible par le rond-point des Grangers et le second a pris place sur le terre-plein en face de la carrière, sur la route menant à Malmont.

Ces "Distribpains" sont rechargés tous les matins à 7H00 (sauf le mercredi, jour de fermeture du magasin). De plus, un système d'alerte, via son téléphone mobile, permet d'informer le boulanger lorsqu'il est nécessaire de réapprovisionner l'appareil.

Cette initiative donne la possibilité aux personnes excentrées de disposer de pain frais à toute heure.



Etat Civil

Naissances

FAUGIER Noah, né le 17 mai - La Côte/Le Pont de la Faye
UNION-ALCAZAR Estéban, né le 20 mai - 2 Rue de la Serve
VIGNAL Evan, né le 11 juin - 25 Bis Route de Jonzieux
ROELENIS Pierre, né le 23 juin - 13 Route de Jonzieux
DOLA Morane, née le 20 juillet - 4 Rue du 8 Mai

DUTEL Ruben, né le 2 août - 6 Lot. La Grande Terre/Z.A. Champs de Berre
NESTOR Noélie, née le 30 août - 40 Rue Nationale
DUBOST Mahé, né le 16 septembre - 8 Route de Jonzieux
LOURENÇO Jules, né le 22 septembre - 19 Route de Jonzieux
DUMOND Alex, né le 26 septembre - 13 Rue de Riopaille

Mariages

Marie AULAGNIER et Cédric PRORIOL, célébré le 21 mai
Annie COMTE et Marc MOUNIER, célébré le 10 juin
Virginie TARDY et Jérôme PICHOT, célébré le 25 juin
Adeline LYONNET et François DEYDIER, célébré le 25 juin
Aurore CEYSSON et Johan BOUCHET, célébré le 9 juillet

Chrystelle HUBERTY et Damien COLIBERT, célébré le 9 juillet
Katy FABIANO et David LACHAT, célébré le 23 juillet
Aurélien BESSON et Thibaut LEICHLÉ, célébré le 6 août
Cindy FOURETS et Alexis BOUTE, célébré le 27 août
Blandine SAMUEL et Eric BONCHE, célébré le 17 septembre

Décès

FOULTIER Jean, décédé le 16 mai, à l'âge de 85 ans
MIRANDON Marie-Louise, Vve CHEYNET, décédée le 1^{er} juin, à l'âge de 81 ans
MONDON Paul, décédé le 3 juin, à l'âge de 78 ans
DUBOIS Gilles, décédé le 22 juin, à l'âge de 63 ans
CHEYNET Pierre Paul, décédé le 25 juin, à l'âge de 90 ans
LONDON François, décédé le 30 juin, à l'âge de 84 ans
MARY Roger, décédé le 5 juillet, à l'âge de 78 ans
BOUTE Jeanne, Ep. COTTE, décédée le 17 juillet, à l'âge de 85 ans
NICOLASS Sylvie, Vve DEFAY, décédée le 20 août, à l'âge de 92 ans

DABERNAT Alain, décédé le 22 août, à l'âge de 62 ans
TUFENKDJIAN Siranouche, Vve KARADAYAN, décédée le 25 août, à l'âge de 95 ans
TOSI Angéline, Vve CHOMAT, décédée le 2 septembre, à l'âge de 86 ans
COTTE Elie, décédé le 16 septembre, à l'âge de 86 ans
BERTRAND Pascal, décédé le 10 septembre, à l'âge de 52 ans
PARRIN Gaëtane, Ep. CHAMOURET, décédée le 24 septembre, à l'âge de 69 ans
GRAILLON Joseph, décédé le 24 septembre, à l'âge de 92 ans
DÉLÉAGE Josette, Vve BONNEFOY, décédée le 26 septembre, à l'âge de 89 ans